

**COMMUNE DE LOCMARIAQUER**  
**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du mardi 17 mai 2022**

Envoyé en préfecture le 19/05/2022  
Reçu en préfecture le 19/05/2022  
Affiché le 19/05/2022  
ID : 056-215601162-20220517-2022\_5\_2-DE

L'an deux mil vingt-deux le dix-sept mai à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de LOCMARIAQUER, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de LOCMARIAQUER sous la présidence de M. CAGNARD Hervé, Maire

Date de convocation

Etaient présents : M. CAGNARD Hervé, Maire

09 mars 2022

M. MAHE Bertrand, Mme JEGO Anne-Marie, M. MADEC Jacques, Mme RIO Annick, M. BEGKOYIAN Pierre, Adjoint

Mme DUVERGER Cécile, M. MATIGNON Philippe, Mme ROSSIGNOL Christine, M. PASCO Yann, Mmes RUMEUR Anne, BERTHO-LAUNAY Sandrine, M. CAILLOCE Stéphane, Mme HERVE Nadia, MM. FICKO David, LE SOMMER Charles, Mme LE CORRE Aline, *Conseillers municipaux*

En exercice : 19

Présents : 17

Représenté : M. HUET Pascal par M. CAILLOCE Stéphane,

Excusée : Mme KERZERHO Sophie,

Votants : 18

Secrétaire de séance : Mme DUVERGER Cécile.

**2022-5-2: Consultation acquisition publique de la parcelle BH 247**

Monsieur le Maire signale que, par délibération n°2022-5-1 de ce jour, il a été autorisé à engager une procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique de la parcelle BH 247 au profit de la commune.

Au regard de l'article L2243-4 du Code Général des Collectivités Locales il apparaît nécessaire de constituer un dossier présentant le projet simplifié d'acquisition publique et de fixer les conditions de sa mise à disposition auprès du public.

*Sur proposition de Monsieur le Maire,*

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, par 17 voix pour et une abstention ;**

**FIXE** les modalités de mise à disposition du public comme suit :

- Mise à disposition pendant un mois du projet simplifié d'acquisition publique de la parcelle BH 247 et d'un registre permettant au public de faire ses observations en mairie de Locmariaquer, aux heures d'ouverture au public :
  - o Lundi, mardi, jeudi 8h30/12h00-13h30/17h00
  - o Mercredi 8h30/12h00
  - o Vendredi 8h30/12h00- 13h30/16h30

Le dossier du projet sera mis en ligne sur le site de la commune : <http://www.locmariaquer.fr>. Les observations pourront être adressées à [accueil@locmariaquer.fr](mailto:accueil@locmariaquer.fr) avec la mention en objet « acquisition publique parcelle BH 247 »

- Affichage en mairie d'un avis au public précisant l'objet, le lieu et heures où le public pourra faire ses observations

Le Maire,  
Hervé CAGNARD

